



Changements de prix 2011-2012

À l'intention des agents et fournisseurs

La Société des alcools du Québec désire informer ses partenaires d'affaires de tout aspect relatif à la gestion des demandes de changement de prix des produits des fournisseurs. Voici les renseignements importants concernant le changement de prix du 2 février 2011, le prochain calendrier des demandes de changement de prix pour l'année 2011-2012, la date à laquelle vous devez nous soumettre vos demandes de changement de devises de facturation et finalement les principales modalités d'application. Tous ces documents sont déposés sous l'onglet *Politique et Normes* de notre portail électronique.

Changement de prix du 2 février 2011

Veillez consulter la liste des [taux de change](#) et la liste des [frais de service](#) qui seront utilisés pour le calcul des prix de détail des produits vendus en succursale à compter du 2 février 2011. Les frais de service pour les [commandes privées](#) sont également disponibles ainsi que les [frais de transport](#).

Calendrier 2011-2012

Pour connaître les dates limites de l'année 2011-2012, veuillez vous référer au [Calendrier demandes de changement de prix](#). Notez que la date d'entrée en vigueur du prix de détail est le mercredi pour le réseau des succursales et le lundi pour le réseau alimentation.

Devises de facturation

Afin de séparer ce processus de celui du changement de prix, vous devez nous fournir vos demandes de changement de devises de facturation au plus tard le 7 mars 2011 pour application le 11 mars 2011.

Modalités d'application

Afin de connaître l'ensemble des [principales modalités d'application](#) des changements de prix, précisant notre *Politique d'achat et de mise en marché*, nous vous invitons à consulter les clauses 5.3 – *Changement de prix* et 5.5 – *Devises de facturation*.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter notre
Service d'Assistance aux Relations d'Affaires (SARA)
par courriel à sara@saq.qc.ca ou par téléphone au 514 254-2711.